



Litige avec une entreprise

Par **Matlou**, le **14/06/2019** à **02:21**

Bonjour, nous avons remplacé notre ancien chauffage à fioul pour une pompe à chaleur. Un commercial est passé en nous avançant des aides de l'état qui suite à une erreur de sa part on changer. Nous sommes donc occupés de voir pour les mettre en demeure pour ce différent et sur le fait que la chaudière ne fonctionne pas . J'ai laisser un commentaire sur Google (page de l'entreprise)de mon mécontentement il a répondu en mettant les montant de notre facture et en nous accusant de les harcelés même le dimanche (ce qui est faux) . Suite à une annonce passée pour vendre pour pièce notre ancienne chaudière un ami à lui nous a contacté pour demander ce que l'on aller mettre à la place et ensuite nous a humilié par messages en parlant de notre maison qui ne vaut rien et que l'on profite du système pour changer de chauffage. J'aimerais savoir ce que je peux faire si je peux déposer une main courante contre son ami qui a été irrespectueux et très humiliant sur notre vie dont je pense qu'il en connaît des détails sur genre de maison que l'on habite grâce au commercial. En vous remerciant par avance. Cordialement